

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE DE QUARTIER SAINT-GERVAIS/BRAZZA DU JEUDI 3 FEVRIER 2011

L'assemblée de quartier Saint-Gervais/Brazza s'est réunie jeudi 3 février 2011, à 19 h, à la Maison de Quartier Rive-Droite, Esplanade des Droits de l'Homme.

Présents :

Guy FEREZ	Maire de la ville
Michel MORINEAU	Elu en charge du quartier
Philippe ANDRE	Président du conseil de quartier
Philippe DEJEU	Représentant à la commission des quartiers
Véronique COULONGE	Suppléante à la commission des quartiers
Claude CHARDINOUX	Représentant à la commission extra-municipale de la circulation
Marie-Hélène PICARD	Membre du conseil du quartier
Bernadette GODARD	Membre du conseil du quartier
Andrew WALKDEN	Membre du conseil du quartier

et environ 60 habitants du quartier.

Absent :

Cyril CALAIS	Elu en charge du quartier
---------------------	---------------------------

Excusés :

Patrick RIGOLET	Adjoint chargé des quartiers et de la démocratie de proximité.
Martine COUCHOT	Membre du conseil de quartier.

Ordre du jour :

1. Communication de Michel Morineau
2. Communication du Maire
3. Aménagement des quais
4. Présentation des travaux et animations du conseil de quartier
5. Eléments de réponse du Maire
6. Echanges avec les habitants
7. Renouvellement des membres du Conseil de quartier

1. Communication de Michel Morineau

Michel Morineau remercie les habitants du quartier d'être venus nombreux à cette assemblée.

Il leur demande d'excuser Patrick Rigolet, absent pour raison de santé, puis il présente les membres du Conseil de quartier Rive droite sortants et précise que cette assemblée est électorale.

2. Communication du Maire

M. le Maire remercie les participants et les membres du Conseil de Quartier de leur mobilisation afin d'améliorer la vie dans leur quartier, puis évoque le projet d'aménagement des quais de l'Yonne.

3. Aménagement des quais

L'année 2011 va être cruciale pour la rive gauche et la rive droite.

M. le Maire rappelle que le conseil municipal a donné son feu vert pour la réalisation du projet B des quais de l'Yonne, déjà plébiscité par les Auxerrois pendant la foire, au cours des réunions publiques ainsi que sur le forum du site internet de la Ville.

Le coût total du projet devrait atteindre 5 millions d'euros. Les travaux, quant à eux, devraient démarrer dès cette année et se poursuivre jusqu'en 2014.

Ce projet permettra un véritable équilibre entre les deux rives.

M. le Maire souhaite que ce projet réponde à tous les besoins, en tenant compte de l'ensemble des conditions, et qu'il relie les deux rives.

Un carrefour giratoire a été provisoirement installé pendant ce chantier, puis deviendra définitif, fin 2011.

Plusieurs nouveaux ronds-points destinés à fluidifier le trafic seront réalisés.

Le premier sera donc mis en service en bas de la Chaînette, le second place Lamartine ; dans un futur proche, des aménagements seront lancés à l'entrée et à la sortie du pont Paul-Bert. L'objectif est de favoriser la fluidité de la circulation, de gagner de l'espace pour les piétons et de réaliser l'aménagement des quais de l'Yonne.

Les places de parking devraient passer de 400 à 432, réparties sur les deux rives.

Cet équilibre sera atteint car la Ville a décidé d'acheter l'actuelle propriété Biojon, située sur la Rive-Droite.

Le projet retenu prévoit du stationnement sur les deux rives, une circulation automobile en sens unique du pont Paul-Bert au pont de la Tournelle, une voie cycliste et piétonne de chaque côté en bordure de rivière, un miroir d'eau/fontaine au débouché de la rue Sous-murs, des terrasses permettant des animations, un passage piéton restauré sous les ponts Jean-Moreau et de la Tournelle, des aménagements paysagers au square Roscoff, l'installation d'un kiosque...

Pendant la durée des travaux, pour gérer le stationnement, des espaces provisoires de stationnement seront proposés.

M. le Maire souligne l'implication et la motivation des membres du Conseil de quartier Saint-Gervais/Brazza pour ce projet.

Il indique parallèlement que le chantier du bassin de rétention d'eau, en bas du boulevard de la Chaînette, se poursuit et s'achèvera en juillet 2011.

4. Présentation des travaux et animations du conseil de quartier

Philippe André, président du Conseil de quartier, remercie les agents du service QJC chargés de créer le lien avec la Ville, puis souligne qu'au sein du conseil, certains membres ont des fonctions précises : Philippe Dejeu est représentant à la commission des quartiers, suppléé dans sa tâche par Véronique Coulonge et Claude Chardinoux est représentant à la commission extra-municipale de la circulation.

Philippe André précise que le Conseil de quartier Saint-Gervais/Brazza tente réellement de raisonner pour l'intérêt collectif.

Il indique que 2 projets en particulier ont rythmé l'activité du Conseil de quartier cette année :

- le projet d'aménagement des quais de l'Yonne

Dès 2009, le Conseil de quartier a contacté le Conseil de quartier Centre ville pour travailler ensemble sur ce dossier qui concerne les deux quartiers.

L'objectif étant de réaliser un diagnostic partagé en vue de faire des propositions communes et de donner une cohérence aux futurs aménagements.

Antérieurement à la large consultation lancée par la Ville, terminée par le colloque du 24 octobre 2009 à Saint-Germain, auquel le conseil de quartier Saint Gervais Brazza est intervenu conjointement avec les conseils de quartier Rive Droite et Centre ville, le Conseil de quartier avait déjà soumis un projet pour aménager les quais, en septembre 2008. Il avait proposé l'installation d'une table d'orientation et l'aménagement d'espaces de détente.

Le Conseil de quartier espère que ces idées seront prises en compte dans le futur projet d'aménagement des quais.

L'objectif était de profiter de cet aménagement pour créer un lien entre les deux rives et notamment avec la ville haute, afin de palier à la mauvaise image dont souffre aujourd'hui la rive droite, et permettre un traitement équitable des 2 rives.

Le Conseil de quartier Saint-Gervais/Brazza a ainsi pu exprimer ses souhaits concernant ce projet.

Puis, 3 projets ont été présentés aux Auxerrois.

Le Conseil de quartier s'était prononcé favorablement au même projet B et a d'ailleurs été satisfait lorsqu'il a appris que la Ville l'avait également choisi.

Néanmoins, Philippe André exprime la crainte que la création d'une voie en sens unique de circulation sur la rive gauche, ayant pour conséquence de réduire l'offre de stationnement, renvoie le problème sur la rive droite, en plus d'une circulation plus importante.

Il ajoute que le Conseil de quartier reste attentif aux problèmes de circulation dans le secteur de la rue Etienne Dolet.

Toute une réflexion avait été emnée pour ce secteur, avec les services techniques, mais elle est aujourd'hui en suspens.

Le Conseil de quartier avait proposé la mise en sens unique de la rue du Port Gerbault et

le marquage au sol de places de stationnement, sur un côté.
Cela permettrait de gérer la dangerosité du carrefour.

Philippe André souligne les problèmes liés à l'aménagement du giratoire de la Tournelle et à la déviation mise en place, place Lamartine (non respectée par les automobilistes).
Il précise que le Conseil de quartier attend de voir la modélisation des trafics, en regard au projet d'aménagement des quais.

- l'aménagement de l'avenue Jean Jaurès

Suite à une pétition de parents d'élèves fin 2008, le Conseil de quartier avait mené une réflexion avec le Conseil d'école sur la sécurisation des abords de l'école et des commerces.

Ainsi, en 2010, des barrières ont été posées en continu le long de l'avenue Jean Jaurès pour sécuriser le chemin emprunté par les écoliers mais aussi pour supprimer le stationnement anarchique.

Le projet a coûté 15 000 € au total.

Puis, Philippe André énumère différents travaux réalisés dans le quartier Saint-Gervais/Brazza :

- les travaux d'assainissement de l'avenue Jean Mermoz
- la réfection partielle de la rue des Caillottes à l'hiver 2010
- la réfection des rues de Brazza, Saint Martin les Saints Mariens,
- les travaux d'aménagement de l'avenue Gambetta
- la poursuite des travaux d'enfouissement des réseaux rue de l'Île aux plaisirs et jusqu'au pont de la coulée verte.

Puis il énumère les projets d'animation qui sont à l'initiative du conseil de quartier :

- le mardi 2 février 2010 , à 19h30, à la Maison de quartier rive droite, le Conseil de quartier a proposé un débat-échanges dans le cadre de l'exposition " Super Citoyen " installée à la Maison de quartier.
Ce débat-échanges avait pour titre "Etre citoyen aujourd'hui".

Il était animé par Bernard Bier, chargé d'études et de formation à l'INJEP (Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire) et directeur des Cahiers de l'action.

- le 19 juin 2010, 3ème édition du vide-grenier : 75 exposants. Satisfaction du Conseil de quartier.
Le prochain vide-grenier proposé dans le cadre de «Rive droite en Fête» aura lieu le samedi 18 juin 2011.
- la randonnée pédestre du 12 septembre 2010, 2ème édition, co-organisée avec le Conseil de quartier Rive droite, a réuni une vingtaine de participants.
La prochaine randonnée aura lieu le 11 septembre 2011 et le circuit proposé sera différent.
- la décoration du sapin de la gare avec les enfants du Centre de loisirs Rive Droite, le 1er décembre 2010
- la modification du couloir de circulation sur la rue Jules Ferry au carrefour de

- l'avenue Gambetta et la création de zébras
- la création du couloir avenue du Maréchal Juin, pour prendre la rue des Boutisses
- réfection de la rue Camille Desmoulin
- pose d'un stop à l'intersection des rues Camille Desmoulin et rue des Prés Coulons
- la mise en sens unique de la rue Thomas Ancel

Puis, il recense les projets d'animation auxquels le conseil de quartier a participé :

- le concours des maisons fleuries : c'est Madame Maillaut Renée, rue François Guillet, qui a gagné
- les Entretiens d'Auxerre du 11 au 13 novembre 2010, dont le thème était « La Ville »
- le 20 novembre 2010 : participation à la journée «Accueil des nouveaux habitants» afin de présenter le dispositif de démocratie de proximité
- l'inauguration de l'Esplanade Jean-Baptiste Clément du Silex le 30 mai 2010

D'autres dossiers suivis par le Conseil de quartier sont en cours ou en attente d'une réponse de la Mairie ou de la Communauté de l'Auxerrois, c'est le cas concernant :

- la déviation sud, capitale pour la ville, et pour lequel tous les conseils de quartiers ont été partie prenante.
- La pose d'un abri-bus avenue Jean Jaurès à la sortie du centre commercial Leclerc
- le déplacement du container à verre au coin de la rue Etienne Dolet et de l'avenue de la Tournelle
- l'entretien de la propriété Teigny située rue du Moulin du Président, pour des raisons sanitaires
- l'étude de stationnement sur le parking de la Chambre de Commerce et de l'Industrie
- la réfection des rues Camille Desmoulin et Thomas Ancel
- l'aménagement du passage des voies ferrées
- la pose d'une clôture métallique autour de l'aire de jeux du parc Roscoff
- l'agrandissement du parking de la gare SNCF où actuellement le stationnement est anarchique et insuffisant
- le projet de stationnement des rues Etienne Dolet et Port Gerbault
- la demande de mise en sens unique de la rue Thomas Ancel pour créer des places de stationnement et fluidifier la circulation

Le Conseil de quartier énumère ses projets pour l'année 2011 :

- la demande d'aménagement du passage de la voie ferrée (réunion avec RFF le 11 février 2011)
- organiser un vide grenier le samedi 18 juin 2011 dans le cadre de Rive droite en Fête 2011.
- organiser une randonnée pédestre le 11 septembre 2011
- réflexion avec le Silex sur les nuisances sonores les soirs de concert
- réflexion sur la circulation et l'aménagement de l'allée Henri Farman
- association des conseils de quartier concernant la révision du Plan Local Urbain

Philippe André indique que le quartier est en pleine expansion et que des projets existent réellement, tels que :

- la construction de la résidence Alexandrine (70 logements)
- la construction de la résidence Flore (72 logements)
- la construction de la résidence de Val d'Yonne Habitat (15 logements)
- l'aménagement de l'Esplanade de la Gare SNCF
- la construction de 15 logements par Yonne Habitat
- la destruction de 2 maisons rue de Laborde face à l'ancienne goudronnerie
- l'agrandissement de l'Hôtel Ibis
- la construction d'un espace culturel entre l'avenue Gambetta et la rue de Sparre par le propriétaire du centre commercial Leclerc
- la construction d'une résidence étudiante rue Moulin du Président
- l'installation d'un portail d'accès à la Coulée Verte pour les fauteuils roulants
- le déplacement de la borne à eau de la rue Thiers jusqu'au bout de l'avenue Gambetta, vers la rue Doumer
- les travaux d'enfouissement avenue Jean Mermoz
- la réfection partielle de la rue des Caillottes à l'hiver 2010
- la réfection des rues de Brazza, Saint Martin les Saint Marien,
- les travaux d'aménagement de l'avenue Gambetta
- la poursuite des travaux d'enfouissement des réseaux rue de l'Île aux plaisirs et jusqu'au pont de la coulée verte.
- la mise en place d'une navette pour se rendre en centre ville en partant de la gare SNCF, et qui passe toutes les 1/2h. Néanmoins Philippe André souligne qu'elle est payante.

Pour conclure, Philippe André remercie le service QJC, Patrick Rigolet, Ariane NOYON et Mohamed Bekkouy, et exprime ses sincères pensées aux centaines d'ex employés de l'usine FULMEN qui a fermée ses portes en 2010.

Philippe André termine son intervention par un hommage aux récents décès de :

- 4 enfants ayant péri dans l'incendie d'un appartement à Sainte-Geneviève
- Madame Michèle Arousseau, présidente du Conseil de quartier Saint-Siméon
- Monsieur Jean-Pierre Calmus, habitant du quartier Saint-Gervais/Brazza

5. Eléments de réponse du Maire

Sujet abordé : **contournement Sud**

Information : Le Maire explique que le projet avance, de façon souterraine pour le moment, mais qu'il existe réellement.

Au cours de ce trimestre, l'Etat va proposer le projet au Conseil National de l'Ecologie et du Développement Durable.

Le Maire espère une réponse positive et rappelle que le projet du contournement Sud est un véritable outil de développement au profit de l'agglomération en terme d'emplois, logements...

Il espère que le projet débutera en 2013.

Sujet abordé : collecte des déchets

Information : Monsieur le Maire, en tant que Président de la CA, précise qu'il est nécessaire que chacun fasse des efforts pour trier et diminuer ses déchets afin de minimiser le coût de leur élimination et leur impact sur l'environnement.

Il informe les habitants qu'une collecte des déchets verts va être proposée, du mois d'avril au mois de novembre.
Un bac roulant sera bientôt proposé aux habitants des maisons individuelles.

Il précise que l'installation de containers semi-enterrés est une réussite et évite que les points de dépôts se transforment en décharge.

6. Echanges avec les habitants

Sujet	Question ou commentaire	Éléments de réponse
Dangerosité du giratoire de la Tournelle	Un habitant fait allusion à un article de l'Yonne Républicaine qui a annoncé 3 accidents au rond point de la Tournelle en quelques jours. Il se demande si cet aménagement est dangereux.	M le Maire répond que les services de la Ville présenteront aux habitants une maquette des futurs aménagements de circulation afin que ces derniers se rendent plus facilement compte du projet.
Collecte des ordures ménagères	Un habitant est surpris que dorénavant un seul sac existe pour le tri sélectif.	M. le Maire répond que désormais, les sociétés de tri le souhaitent ainsi.
	Le ramassage des déchets a été diminué de moitié sur la rive droite, alors qu'il a doublé pour le Centre Ville.	Cela est lié au fait qu'il existe peu de maisons individuelles en centre ville et que cela poserait des problèmes de stockage.
	Un habitant fait remarquer que le département a sa propre publication, tout comme la Région, la Ville d'Auxerre, et la Communauté d'agglomération de l'Auxerrois, et que cela fait beaucoup de dépenses.	Le Maire indique qu'il est important que chacun communique sur leurs actions et informent les habitants.
Calendrier des travaux du bassin d'orage	Un habitant aimerait connaître les dates de fin de travaux du bassin d'orage.	La fin des travaux est prévue pour fin juillet 2011
	Lorsqu'il pleut énormément, la rivière dépasse les pontons (travaux des berges réalisées il y a peu de temps).	Le Maire demande à ses services d'étudier le problème.

Demande de pose de concassé près de la passerelle	Lorsqu'il pleut, et que l'on emprunte la passerelle pour passer sur la rive gauche, le sol est boueux. Cela n'est pas bon pour l'image d'Auxerre et peu accueillant pour les touristes.	Le Maire demande à ses services d'étudier le problème.
Vitesse excessive des véhicules avenue Jean Jaurès	Un habitant dénonce la vitesse excessive des véhicules dans le quartier. Les giratoires vont la favoriser. Il demande l'installation de ralentisseurs.	M. le Maire ne souhaite plus la pose de nouveaux ralentisseurs estimant qu'il y en a bien assez sur la commune. Il indique que cela ne règlera pas le problème, et que les conducteurs doivent respecter le code de la route et prendre leurs responsabilités. Il demande aux services compétents d'étudier la problématique.
Ramassage du tri sélectif	Le propriétaire du Pub se plaint qu'il n'y ait qu'un seul ramassage du tri sélectif tous les 15 jours. En tant que bar, il accumule énormément de bouteilles en verre.	Les bacs roulants bientôt fournis aux habitants seront de taille adaptée aux besoins de chacun.
Autorisation d'ouverture du Pub	Le propriétaire du Pub demande si le refus d'ouverture exceptionnelle tardive est lié aux plaintes de son voisinage.	Le Maire répond qu'il n'y a pas de lien entre les deux.
Thermographie aérienne	Un habitant du quartier donne son opinion au sujet de l'opération de thermographie aérienne et précise qu'une fois les travaux d'isolation effectués, les économies réalisées se calculent sur le moyen et long terme.	La communauté d'agglomération de l'Auxerrois a fait faire une opération de thermographie aérienne. L'objectif est de repérer les déperditions d'énergie des habitations particulières et des édifices publics des 19 communes de l'agglomération. Les résultats seront communiqués gratuitement au public à l'occasion de la foire d'Auxerre, du 15 au 19 septembre prochains.
Nuisances de la maison Teigny, rue Moulin du Président	Un habitant de la rue du Moulin du Président relance les services de la Ville concernant les nuisances sanitaires que génère la propriété Teigny, située rue du Moulin du Président.	Les services de la Ville vont intervenir.
	La rue Moulin du Président a besoin d'être refaite.	Sa réfection est programmée pour cette année.
Rue de l'Ocserie	Une habitante demande la réfection de la rue de l'Ocserie. Elle demande aussi l'installation d'un miroir sorcière pour pallier au manque de visibilité et s'engager dans la rue, en sortant de chez elle, 9 rue de l'Ocserie. Elle indique que les boîtes aux lettres des habitants de la rue de l'Ocserie se trouvent près de la passerelle. Elle aimerait qu'elles soient déplacées et rapprochées de leurs domiciles.	Le Maire demande à ses services d'étudier le problème et donne son accord pour l'installation d'un miroir sorcière.

Bennes de tri sélectif	Le propriétaire du centre commercial Leclerc a refusé de céder des places de stationnement pour que soit installées les bennes qui se trouvaient auparavant sur le petit parking de la rue des Près Coulons. N'y aurait-il pas possibilité de le convaincre ?	Il s'agit d'un terrain privé, par conséquent, le propriétaire du centre commercial fait comme il l'entend sur sa propriété.
Changement de diamètre pour les sacs de tri	Une habitante relève que les sacs pour le tri sélectif sont plus petits qu'avant alors qu'il faut désormais y mettre plus de choses.	Effectivement le diamètre des sacs de tri a changé.

7- Renouvellement des membres du conseil de quartier

Selon les modifications de la nouvelle charte, tous les membres sont sortants et peuvent se représenter pour une durée de deux ans.

Les candidats, au nombre de 7, sont élus sans procéder au vote des habitants.

Nouvelle composition du conseil de quartier :

Michel MORINEAU	Représentant de la municipalité
Cyril CALAIS	Représentant de la municipalité

Philippe ANDRE	Représentant des habitants
Andrew WALKDEN	Représentant des habitants
Philippe DEJEU	Représentant des habitants
Claude CHARDINOUX	Représentant des habitants
Bernadette GODARD	Représentant des habitants
Marie- Hélène PICARD	Représentant des habitants
Christophe VIVIER	Représentant des habitants

L'assemblée est levée à 19h15.

Le Maire,

Guy FERREZ.